

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## District d'Etéké : les populations contre l'exploitation sauvage de l'or

**ELLES** reprochent aux sociétés Agil Gabon, SMO et Managem de détruire leur écosystème qui leur permet de tirer l'essentiel de leurs moyens de subsistance.

Félicien NDONGO  
Etéké/Gabon

LES populations du district d'Etéké, dans le département de l'Ogoulou (Mimongo), ne décolèrent pas depuis un certain temps. Elles sont remontées contre les sociétés d'exploitation de l'or opérant dans la région auxquelles elles imputent une exploitation sauvage de la forêt et de leur environnement. Toutes choses qui, estiment-elles, causent des dégâts considérables à l'écosystème dont ces populations tirent leurs moyens de subsistance, constitués principalement de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Parmi les opérateurs mis à l'index, les sociétés Agil Gabon, SMO et Managem. Ces entreprises sont toutes accusées de déverser des substances toxiques dans les rivières, d'empoisonner les ressources halieutiques et de détruire la végétation. "Les rivières sont devenues marron et les poissons ont presque disparu", dénonce un habitant du village Mébé. Son compatriote, lui, affirme qu' "on ne peut plus boire l'eau ni cultiver sur nos terres, et encore moins pêcher pour nourrir nos familles. C'est une situation difficile à vivre". Ces villageois dénoncent également le manque d'infrastructures dans la région pour essayer de compenser les dégâts nés de cette exploitation incontrôlée de l'environnement. Celle-ci est d'ailleurs mise en cause dans la destruction des voies d'accès aux villages situés sur l'axe Etéké-Massima ou Etéké-Ovala.

"Nous sommes déjà oubliés par les pouvoirs publics. Puis, par ces grandes boîtes. Ici, comme nous pouvons le constater, nous n'avons pas de routes carrossables en toute saison, pas d'écoles ou de dispensaires", se lamente un riverain. En outre, le président du

Conseil départemental, complètement absent depuis sa prise de fonction officielle, est également visé par les critiques de ses administrés qui lui reprochent une certaine passivité face aux exactions commises par les sociétés minières. "Il

ne fait rien pour nous aider ou nous protéger. Il serait complice de leur mauvaise gestion des ressources minières dans sa circonscription administrative", tempête un villageois. Du coup, les habitants souhaitent vivement que les plus hautes autorités du pays interviennent pour mettre fin à l'exploitation sauvage de l'or dans le district d'Etéké.

Ils suggèrent aussi que des enquêtes soient ouvertes pour vérifier si oui ou non du mercure aurait été introduit dans l'exploitation de l'or dans cette zone, comme le laissent entendre certains. Une situation qui pénalise les orpailleurs artisanaux au moment où l'État vient de lever la suspension de l'exploitation aurifère pour leur redonner espoir. A Eteke, la décision des nouvelles autorités en place est saluée par les petits orpailleurs nationaux qui n'avaient qua-

siment pas voix au chapitre, l'exploitation et la commercialisation de l'or étant jusque-là la chasse gardée des expatriés qui écument et maîtrisent les circuits de vente. Le Code minier étant extrêmement répressif pour l'exploitation sans titre, de nombreux opérateurs impliqués dans des réseaux mafieux ayant leurs tentacules hors des frontières nationales devraient pouvoir répondre de leurs actes devant la loi. Reste à espérer que la justice sera intraitable et que des peines exemplaires seront infligées à ces individus sans scrupules et leurs complices pour pillage à outrance des ressources gabonaises.



Photo : Félicien Ndongo

**Logistique et carburant utilisés pour l'exploitation industrielle de l'or par les Chinois dans un site d'Etéké.**

## Une réappropriation du secteur par les nationaux ?

F.N  
Mouila/Gabon

PAR communiqué n° 000001/MMIS/DGMG/DCAM/SAM du 20 septembre 2023, l'administration en charge des Mines a porté à la connaissance des populations de nationalité gabonaise que ses équipes vont se déployer pour procéder, sur l'ensemble du Gabon, à la délivrance des cartes d'expert aux artisans. La suspension temporaire de l'activité aurifère était justifiée en

raison des dégâts causés à l'environnement par l'utilisation des produits supposés nocifs. Il va donc falloir à présent préconiser des méthodes d'exploitation sans mercure, par exemple, avant d'octroyer les licences d'exploitation. Ce qui permettrait à Etéké de créer des emplois directs au profit des Gabonais. D'autant que la part belle n'était jusque-là faite qu'à l'exploitation industrielle et semi-industrielle confiée à des non-nationaux pillant à volonté la ressource aurifère.